Pétition des personnels de psychiatrie de l'hôpital Albert Chenevier

Nous personnels de psychiatrie demandons que les changements de repos soient faits en concertation avec les agents surtout que ces modifications étaient prévues depuis cet été. De plus, elles ont été présentées aux personnels le 24 décembre pour être sur de leur gâcher les fêtes…
Nous tenons à rappeler à l'encadrement qu'il ne gère pas des stocks mais des êtres humains qui ont des vies privées qui doivent être respectées. !

En outre, des critères devaient être pris en considération pour l'élaboration des nouveaux plannings mais ils ne l'ont été que lorsque cela arrangeait l'encadrement.
Les nouveaux plannings ne respectent pas le repos hebdomadaire de 38 heures consécutives minimum, ils sont donc illégaux… Nous exigeons qu'ils soient refaits dans le respect des règles.

Nous refusons les plannings en 15/15 systématiques pour les agents en grande équipe et demandons que les désidératas des travailleurs soient respectés. Les plannings doivent être établis dans l'intérêt du service et des agents et non pour facilité la tâche des cadres. Nous voulons aussi que la note concernant l'accord signé avec Mme Orio sur les 77 jours par an en contre-équipe soit respectée.
Nous refusons que des déplacements soient faits dans le pôle et notamment au 15ème à Mondor
L'organisation du service doit respecter l'intérêt des patients et la vie privée des personnels.

La notation pour l'année 2010 n'est toujours pas faite alors que les agents devraient déjà avoir signé pour l'année 2011, nous voulons que le retard soit comblé dans les plus brefs délais.

NOM	PRENOM	SIGNATURE